



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aveugles

Question écrite n° 12737

## Texte de la question

M. Claude Birraux attire tout particulièrement l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur le projet de l'Association de parents d'enfants déficients visuels de la Haute-Savoie d'ouvrir une classe de non-voyants pour la rentrée 1998. La création de cette classe s'avère particulièrement nécessaire et urgente compte tenu à la fois de l'âge de certains enfants, scolarisables en primaire, et de l'impossibilité d'inclure ses enfants dans une classe de malvoyants du fait d'enseignements différents. C'est pourquoi il lui demande s'il compte répondre favorablement au souhait de cette association de créer un second poste d'enseignant spécialisé.

## Texte de la réponse

En application de la déconcentration administrative, les mesures d'aménagement du réseau scolaire relèvent de la compétence des autorités académiques qui répartissent, après consultation des organismes et des partenaires intéressés, les moyens qui leur sont alloués, en fonction des priorités départementales. L'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Savoie, n'a pu réserver une suite favorable à la création d'une classe pour enfants non voyants à Annecy, pour la rentrée 1998, compte tenu des besoins prioritaires constatés dans le département. En tout état de cause, l'inspecteur d'académie suit très attentivement ce dossier et toutes les mesures seront prises pour assurer dans les meilleures conditions possibles la scolarisation des enfants concernés.

## Données clés

**Auteur :** [M. Claude Birraux](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12737

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** éducation nationale, recherche et technologie

**Ministère attributaire :** éducation nationale, recherche et technologie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 avril 1998, page 1868

**Réponse publiée le :** 25 mai 1998, page 2867